



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Russie

Question écrite n° 40954

Texte de la question

M. Andre Gerin attire l'attention de M. le ministre des affaires etrangeres sur des faits survenus en Republique de Russie. La flotte atomique immergee dans le port de Mourmansk a subi une grave pollution radio-active. De plus, il semble que la personne qui a denonce ce fait ait ete arretee par les autorites russes. Les personnes soucieuses de notre environnement, notamment le mouvement des Verts du Rhone, s'inquietent legitiment de ces informations. Il lui demande ce que le Gouvernement entend faire pour, d'une part, aider les Russes a decontaminer la region et, d'autre part, pour favoriser l'annulation des mesures injustes prises a l'encontre de personnes dans cette affaire.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre des affaires etrangeres sur les risques de pollution radioactive existant dans la region de Mourmansk du fait de la presence de nombreux sous-marins a propulsion nucleaire. La France est gravement preoccupe par cette situation, imputable a l'activite de nombreux sous-marins et brise-glace nucleaires, mais egalement a celle de la centrale nucleaire de Kola, dont deux reacteurs sur quatre sont juges peu surs (VVER 440/230). Afin d'y remedier, nous avons developpe depuis 1994 une cooperation etroite avec la Norvege (creation d'un groupe de travail franco-norvegien sur les pollutions nucleaires d'origine russe qui s'articule autour des themes suivants : traitement et stockage des combustibles irradies ainsi que des dechets radioactifs, comportement des radionucleides en milieu marin et modernisation de la centrale de Kola), qui a d'ores et deja permis de definir un projet de 60 MF, visant a permettre le reamenagement d'un navire ancre en rade de Mourmansk (le « Lepse »), et dans lequel sont entreposees dans des conditions fort peu satisfaisantes des combustibles irradies provenant des brise-glaces a propulsion nucleaire. D'autres projets du meme type sont actuellement a l'etude et pourraient prochainement aboutir. En outre, il convient de souligner que la France participe au travers du Fonds multilateral de surete nucleaire (NSA, administre par la BERD et auquel la France est le premier contributeur avec 54 millions d'ecus) au financement d'ameliorations urgentes de court terme sur les deux reacteurs les plus anciens de la centrale de Kola (22 millions d'ecus). Au vu des etudes realisees depuis trois ans par les Norvegiens en mers de Barents et de Kara, il semblerait que l'immersion de matieres radioactives dans cette zone, n'ait pas entraine de contamination majeure de l'environnement marin et qu'il n'existe pas, du moins a l'heure actuelle, de danger pour l'homme. Il nous parait par consequent logique de porter l'essentiel de nos efforts, notamment en raison des contraintes budgetaires qui sont les notres, sur la resolution du probleme economique majeur que constitue la vetuste du parc electronucleaire russe. Concernant le cas de M. Alexandre Nikitine, depuis son arrestation, le 6 fevrier dernier pour haute trahison et espionnage, la France s'est montree soucieuse du sort reserve a cet ancien capitaine de la marine russe, collaborateur de la fondation Bellona. Les autorites francaises ont notamment marque aux autorites russe notre souci de voir respecter les droits de la defense de M. Nikitine, conformement aux engagements pris par la Russie en tant que nouveau membre du Conseil de l'Europe et de la Convention europeenne pour la protection et la sauvegarde des droits et libertes fondamentaux. Lors de sa visite a Oslo les 25 et 26 mars, le president Eltsine a donne l'assurance que M. Alexandre Nikitine pourrait choisir librement son

avocat. Un premier point a été ainsi acquis. Mais nous souhaitons, bien entendu, un traitement rapide et équitable de cette affaire. Aussi la France continue-t-elle à suivre avec intérêt soutenu la situation de M. Nikitine. Notre ambassade à Moscou entretient à cet effet tout contact nécessaire avec les autorités russes, en concertation avec nos partenaires de l'Union européenne et la représentation diplomatique norvégienne à Moscou.

Données clés

Auteur : [M. Gerin André](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40954

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 1996, page 3746

Réponse publiée le : 30 septembre 1996, page 5156